

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1893
Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.

ABONNEMENT :

Un an.....\$1 00
Six mois.....50
Trois mois.....30

Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces 10 cents la ligne, 1ère insertion, 2 cents la ligne les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH. I. P. E

L'IMPARTIAL

TIGNISH 16 DECEMBRE 1897

LA QUESTION DES ECOLES

N'EST DONC PAS REGLEE

Nous lisons dans le "Soleil" d'hier :

"La question des écoles se réveille aussi comme de plus belle.

"On parle de nomination d'une commission conjointe qui serait chargée de mettre de nouveau la question à l'étude. Il est vrai que les membres du gouvernement Greenway nient qu'il y ait aucuns pourparlers à ce sujet, mais on sait ce que valent ces dénégations ministérielles."

Des gens qui ont dû être renversés en lisant ces lignes, ce sont les bons rouges qui ne voient pas autre chose que le "Soleil".

Comment ! mais on leur avait tant chanté que la question des écoles était réglée à jamais, sortie du domaine des choses pratiques, devenue une affaire du passé !

Et soudain on vient leur apprendre sans façon qu'il n'y a rien de fait, que tout est à recommencer, et qu'il faut nommer une commission, pour remettre la question à l'étude !

Admettons que c'est raide pour un fidèle lecteur du "Soleil" !

Quelle comédie, hélas ! et quel gâchis ! Après avoir proclamé pendant un an qu'il a réglé la question des écoles en six mois, après avoir dit que son règlement est bon et de nature à satisfaire tous les hommes raisonnables, M. Laurier reconnaît que ce pseudo règlement n'a rien réglé, et il rebrousse chemin jusqu'à la fameuse commission dont il avait tant parlé avant les élections, mais qu'il avait lâché à près sa victoire.

C'est un comble !
Que vont dire les libéraux qui sont allés au manège militaire, en janvier dernier, proclamer que le règlement était le meilleur possible sous les circonstances ?

Que va dire la "Patrie", qui s'écriait au mois de décembre 1896 : "Pourquoi continuer cette malheureuse agitation ? Tout le monde est satisfait."

Que va dire le "Canada-français," l'organe de M. Marchand, qui déclarait : "C'est bien effectivement un règlement et un règlement définitif que viennent de conclure MM. Laurier et Greenway... Cette question brûlante des écoles du Manitoba est réglée à la satisfaction des parties intéressées !"

Que vont dire, en un mot, le ban et l'arrière-ban du parti libéral à qui on a toujours répété que la question des écoles était morte et enterrée ? Au bout d'un an, la voilà qu'elle ressuscite ! On recommence à

parler d'une commission, et il ne manque plus dans le paysage que la silhouette paternelle du "vénéré sir Oliver Mowat," pour compléter la mise en scène. Evidemment il a peur du jugement du Rome, M. Laurier, et il se tremousse pour détourner le coup.

Quel acrobate et quel comédien !—Le Journal des Canadiennes du 11 décembre.

ADRESSES PRESENTÉES AU REV. J. S. TURBIDE—

LA REPONSE

Au Révérend J. S. Turbide, Prêtre Assistant de la Paroisse de Tignish.

Révérend Monsieur,
Au nom des Acadiens de la Paroisse de Tignish, conjointement avec les paroissiens des autres nationalités, vous prenez cette occasion de nous témoigner nos sentiments de reconnaissance et notre appréciation pour les services que vous nous avez rendus depuis que vous êtes prêtre assistant au milieu de nous.

Les actes de dévouement dont vous avez fait preuve ; votre fidélité dans l'accomplissement des devoirs ardu que vous avez à remplir ; votre zèle inaltérable à nous enseigner à faire le bien, rendent un témoignage éloquent que vous êtes une aide puissante à notre vénérable pasteur dans la vigne du Seigneur confiée à ses soins. Essayer d'énumérer les nombreuses raisons qui nous invitent à vous exprimer, aujourd'hui, nos sentiments de reconnaissance, serait tenter de rappeler et de compter les mille actes de charité, de dévouement et d'amour accomplis pour nous.

Comme gage de notre estime, Révérend Monsieur, nous osons espérer que vous accepterez le vœu que nous avons le plaisir de vous présenter.

En terminant nous osons croire que dans vos supplications vers le Très-Haut les paroissiens de Tignish ne seront pas oubliés

- Gilbert Buote Prof.
S. F. Perry M. P.
Peter Max. Chaisson.
Joseph J. Arsenault.
Evariste Gallant
Paul Gallant
John B. Gaudet
Sylvain Richard
Jerome Buote
Jerome Chaisson et autres.

The Reverend J. S. Turbide, Vicar of the Parish of Tignish, Reverend and Beloved Father

The undersigned on behalf of the English-speaking parishioners of the great parish of Tignish, in which you have labored for the past year beg leave to approach you this evening, to assure you of our great love and veneration for your person and office, and to make expression of our deep gratitude for your efforts in our regard since you by the Providence of God, were designated by our venerable Bishop, to exercise your sacred ministry amongst us.

We have not failed to remark from the very day of your arrival here the great zeal you manifested in the work of the salvation of souls to which you have devoted yourself and withal, in times of greatest exertion, with what sweetness of disposition and all-consuming charity, you spent yourself in order that those most removed from the influence of church and Priest might be quickened again with the true life of Divine grace. In this you have walked closely in the footsteps of the Divine Pastor, who left the ninety-nine in the fold to search out and carry back on his shoulders, to the joy of earth

and Heaven, the one sheep that was lost.

The deep sympathy which you have manifested in every good work spiritual and temporal and the close union you have affected among all hearts by such touching sympathy has deeply moved us. We know that the priest is never a stranger to the joys, sorrows, interests or concerns of his people ; but God has given you a particularly sympathetic heart and that heart has gone out to your spiritual children so unreservedly that we have experienced from the first, in an extraordinary manner towards you, those filial feelings of love and tenderness which are at once the product and consolation of the sacerdotal life.

Endowed by Almighty God with a rare intelligence and the great gift of forcible and happy speech, the purity of your life, your edifying example, the divine charity which always inflames your heart, have made your preaching most effective for the salvation of souls—most so reaching when heart speaks to heart there is no mistaken the effects that follows.

Indeed the relations which have existed between you and every single soul of this large parish have been so intimate, the accord between you and your esteemed rector and our venerable pastor so perfect, the rich attainments you possess so adapted to the good of this country, that we are almost selfish enough to hope that it might please His Lordship the Bishop to leave you always with us. While we have you in our midst, at any rate we must not fail in the plain duty to assure your Reverence of our high regard for your person, character and works.

Since words are vain then to express the feelings of our hearts, we in conjunction with our Acadian fellow parishioners ask you to kindly accept, as a slight earnest of our regard for you, this fur coat and gloves—little commensurate as they are with what you have deserved of us, but the best our limited means will afford.

- Edwd Hackett M. L. A.
P. J. Murphy M. D.
Jas. Christopher
Patek. Hogan
Peter Doyle
James McGrath

and others
Tignish, P. E. Island.
Feast of the Immaculate Conception 1897

A ces deux adresses, M. l'abbé Turbide répond à peu près en ces termes :

Mesdames et Messieurs,
Me rendre à votre prière, est pour moi un léger sacrifice, surtout à cette saison de l'année, où un habit de cette sorte devient presque une nécessité, pour la rigueur de nos climats.

Toutefois, dans cet acte de si haute générosité, il faut savoir élever ses pensées et son cœur au-dessus des objets qui brillent aux sens, pour trouver, dans la sphère d'une vie plus haute le but qui vous rassemble ici ce soir, qui n'est autre que votre amour pour le prêtre—conséquence de votre amour plus grand encore pour la religion. Avec le sens si chrétien qui vous caractérise, vous comprenez fort bien, que, si Dieu tient compte comme fait à lui-même, ce que l'on fait au moindre des siens, à plus forte raison tient-il pour agréable, ce que l'on fait pour ses prêtres, qu'il oblige des fidèles. C'est donc ce but si noble, plus précieux, en lui-même, que toute la fourraie des neiges du nord, qui fait votre éloge, et à moi ma consolation quant aux actes de dévoue-

ment que vous m'imputez, dans des termes si élogieux, je crains fort qu'ils aient été vus, à travers l'instrument au grossissement prodigieux. D'ailleurs, n'aurait-il ainsi, il n'y aurait pas à s'en glorifier, car il est si facile d'exercer un ministère fructueux, au milieu d'une population docile comme celle de Tignish, qu'après ce qui est dû à Dieu, tout l'honneur doit lui retourner, et au digne pasteur qui y remue le sol, depuis 35 ans, et dont le zèle pastoral ne serait être surpassé, par le plus vaillant athlète de la milice sacrée. Pour moi je me trouverais fier de partager avec lui les labeurs, du saint ministère si je pouvais avoir l'espérance d'être un jour l'héritier de ses vertus. Oui vertus, sacrifices et travail incessant que vous avez toujours su apprécier hautement et dont vous lui avez donné la meilleure preuve par votre soumission, et d'éclatants témoignages en plusieurs circonstances, délaissant largement au besoin, le cordon de votre bourse chaque fois surtout que vous pensiez lui être agréables.

Vous dites vrai, en disant que le prêtre est étranger nulle part, car sa famille est le monde entier, le monde des âmes, mais il est surtout chez-lui, parfaitement chez-lui, quand, par ordre de son évêque, il arrive, dans une paroisse quelconque pour y exercer le saint ministère. Si cela est vrai pour le prêtre en général, c'est surtout vrai pour l'assistant de M. le curé de Tignish, puisque les deux nationalités auxquelles je suis fier d'appartenir, et l'amour que j'ai pour toutes les autres, m'assurent d'avance que je serais reçu comme un de la famille. La manifestation de ce soir, me dit plus que toute autre que j'avais pensé juste.

Ma joie, laissez moi vous le dire, mesdames et messieurs, va jusqu'à l'allégresse, quand mes regards, se portant de chaque côté, aperçoivent les révérends messieurs, venus ce soir pour relever l'éclat de cette tête de famille. N'étant pas même arrivés au milieu du jour de leur vie sacerdotale, leurs bras sont déjà pleins de gerbes mures. Déjà, en vaillant soldats, ils ont conquis un riche butin à la pointe de l'épée, dans le royaume des âmes et connaissant les dangers du combat, ils sont venus, ce soir, encourager un jeune frère récemment engagé dans la mêlée et sans expérience du maniment des armes. Je le sens, ils sont tout joyeux, de l'honneur qui revient à l'un des leurs. Et bien quoiqu'ils ne sortiront pas de cette salle aussi chaudement habillés, sans jalousie pour leur cadet, que vous traitez enfant gâté, ils ne vous en vaudront pas, ni à moi non plus, car ils savent trop, que l'honneur écha au membre d'un corps rejaille sur le corps entier. Merci donc à eux d'abord et pour vous et moi pour leur bienveillance. Merci pour vous tous en général, et merci surtout en particulier à tous ceux qui ont pris une part active dans cet acte de générosité. Et soyez en convaincus, irai-je au Klondyke, puisque vous m'avez rendu capable d'affronter tous les périls, la réunion de ce soir comptera toujours parmi les souvenirs les plus suaves de ma vie.

MORT

—DU—

SENATEUR ARSENAULT.

Mardi matin le 14 décembre, la nouvelle se répandait que le sénateur Arsenault avait succombé à la maladie qui le minait depuis plusieurs mois. Cette nouvelle, quoique attendue de jour en jour, causa une impression douloureuse chez tous ceux

ALBERTON HEADQUARTERS

Great December Sale

We mean business in this great End-of-the-year Sale. Our grand stock of goods—the largest and best assorted in this part of the Island—is to be reduced to a fraction of its present volume. To do this

Special Cash Prices

simply unapproached by other stores have been marked on the goods.

Table with 2 columns: Dress goods, Mens Suits, O'Coats, Boys Overcoats, Childs' Suits. Prices marked for 18 and 14 cts.

All lines at equal reduction

- Mens Suits one third off
O'Coats one quarter off
Boys Overcoats half price
Childs' Suits one third off
Odd garments half price

When it is remembered that we have

The Clothing Store of West Prince

This announcement should mean something

- Jersey Cloth 35 cts up
Gray Flannel 12 1/2 cts up
Fancy Lawns 6 cts up
Eleven cent print 7 cts up
Fine Boots & Shoes 20 per cent off

Ladies' Jackets

at Bargain Prices

All our Cloths

at Bargain Prices

Carpets

at Bargain Prices.

Crockery and Glass

at Bargain Prices

- Remnants of Ribbons
Remnants of Prints
Remnants of Dressgoods
Remnants of Silks
Remnants of Trimmings
Remnants of Cloths
Remnants of Everything

All at a fraction of their Value

A great stock of all kinds of Fancy Goods suitable for Christmas Presents—all marked away down.

We want to make this Special Cash Sale the greatest we have ever held.

Purchasers will find all goods exactly as represented, at prices precisely as advertised—This Sale will have our personal supervision and everything about it will be perfectly straight and honest. Come with your cash, try us and be convinced.

B. ROGERS ALBERTON

Dec. 16th 1897

qui avaient connu le regrette défunt. Le sénateur Arsenault n'était acquis l'estime générale par son caractère doux et franc, et par l'honnêteté qui a toujours caractérisé ses actions pendant sa vie. Il était le premier Acadien de l'île. Sa grandeur d'âme, son dévouement à sa famille, sa charité envers son prochain, lui ont valu le titre de Protecteur des Acadiens.

Nous empruntons au "Moniteur Illustré" les notes biographiques suivantes :
"Né le 5 août du mariage de M. Melme Arsenault et de Bibianne Poirier, l'honorable Joseph-Octave Arsenault reçut son instruction aux écoles paroissiales de Miscouche et à l'Académie centrale de Charlottetown. Instituteur de puis 1847 jusqu'à 1865, alors qu'il entra dans le commerce qu'il dirige encore à Abrams's Village et à Wellington Station. Epousa, en 1861, Mlle Gertrude Gaudet, fille de M. Félix Gaudet, de Miscouche. Sur les instances de ces concitoyens, M. Arsenault se porta candidat aux élections provinciales de 1867 pour la 2e division du comté de Prince I. P. E., et fut élu membre de la chambre d'Assemblée. Nommé en 1873 membre du conseil exécutif sous le gouvernement Owens, il y siégea jusqu'à l'avènement du gouvernement Davies en 1876. Rappelé au conseil exécutif en 1879 sous le gouvernement Sullivan, il

siégea dans ce gouvernement et l'administration-McLeod jusqu'à la chute de celle-ci en avril 1891. Lorsqu'il entra au parlement il n'y avait que deux écoles dans les grandes paroisses d'Egmont Bay et de Mont-Carmel, et il prit un si vif intérêt à l'éducation qu'on compte aujourd'hui, dans ces mêmes localités, dix écoles enseignées par des instituteurs acadiens et où le français et l'anglais sont sur le même pied.

Il a neuf enfants, tous vivants, dont l'aîné est le R. P. S. J. Arsenault, professeur de musique au collège St-Joseph."

Le sénateur Arsenault fut élu au sénat en février 1894 comme le représentant de la population acadienne de cette province. L'IMPARTIAL fut le premier à faire valoir les droits Acadiens et à demander l'élevation de M. Arsenault à cette position distinguée en récompense des nombreux services qu'il avait rendus à sa province et tout spécialement à sa nationalité—honneur dont n'avaient jamais jusqu'alors joui les Acadiens de l'île. Le projet fut révisé et l'IMPARTIAL dans le temps, annonçait l'élevation de M. Arsenault au sénat comme un Honneur National. Aujourd'hui l'IMPARTIAL revêt l'habit de l'affliction et annonce un Deuil National par le vide causé par la mort du sénateur Arsenault. Les funérailles ont lieu aujourd'hui. La famille éprouvée voudra bien agréer les plus vives condoléances de l'IMPARTIAL.